

Fiche de Données de Sécurité

Tampon Redox 468 mV

According_to_Regulation_CLP14

Version:1

Date de version:28/06/2021

Langue:FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Tampon Redox 468 mV
 N° d'article (utilisateur) : P01700115

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire.
 Utilisations contre indiquées : Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom: Manumasure
 Rue: 8 avenue du docteur Schweitzer
 Code postal/Ville: 69330 Meyzieu
 Pays: FRANCE
 Téléphone: 04 37 45 05 68
 Email: qualite@manumasure.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : +33 1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)	
Rencontré. Corr. 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1A	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
 Identificateurs du produit
 Mentions de danger

Danger

-

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Mises en garde - Réponse	P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Mises en garde - Stockage	P405 - Garder sous clef.
Mises en garde - Élimination	P501 - Jeter le contenu et le récipient dans une usine de traitement des ordures agréée.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques indésirables : Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
iron (II) sulfate (1:1) heptahydrate N°CAS:7782-63-0 N°EC:231-753-5 N°IDX:026-003-01-4	1.0% ≤ C ≤ 5.0%	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 25 %	-
sulphuric acid N°CAS:7664-93-9 N°EC:231-639-5 N°IDX:016-020-00-8	1.0% ≤ C ≤ 5.0%	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	Eye Irrit. 2; H319 : 5% ≤ C < 15% Skin Irrit. 2; H315 : 5% ≤ C < 15% Skin Corr. 1A; H314 : 15% ≤ C < 100%	[1]

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

3.3. Remarque

Texte complet des phrases H: voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	:	Appeler immédiatement un médecin.
En cas d'inhalation	:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Après contact avec la peau	:	Rincer la peau à l'eau/douche. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Appelez immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Appelez immédiatement un médecin.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appelez immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	Après contact avec la peau : Brûlures. Après contact avec les yeux : Lésion grave des yeux. Après ingestion : Brûlures.
Effets	:	Après contact avec la peau : Brûlures. Après contact avec les yeux : Lésion grave des yeux. Après ingestion : Brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin	:	Traiter de façon symptomatique.
-----------------------	---	---------------------------------

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent être libérées.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection lors de la lutte contre l'incendie: N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

5.4. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- 6.1.1. Pour le personnel non-urgentiste.
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- 6.1.2. Pour les intervenants d'urgence.
- Équipement de protection: N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 8: "Contrôles de l'exposition/protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Ramasser le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations: Éliminer les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

- Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 13.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

- Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuelle.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

- Conserver dans un récipient résistant aux produits corrosifs avec un revêtement intérieur résistant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, sous clé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.
- Matériaux incompatibles : Métaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Équipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage	:	Protections oculaires recommandées: Lunettes bien ajustables
Protection de la peau	:	Protection des mains: Gants de protection Protection du corps: Porter un vêtement de protection approprié
Protection respiratoire	:	Protection respiratoire nécessaire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Jaune
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	≈ 0,1 @ 25°C
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100° C
Point d'éclair :	Pas de données disponibles
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Pas de données disponibles
Solubilité(s) :	Soluble Dans L'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

sulphuric acid (CAS: 7664-93-9)

Espece : Rat
 Sexe : Pas de données disponibles
 Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	-	2140	mg/kg

Conclusion : Pas de données disponibles

iron (II) sulfate (1:1) heptahydrate (CAS: 7782-63-0)

Espece : Souris
 Sexe : Pas de données disponibles
 Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	-	1520	mg/kg

Conclusion : Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Provoque de graves brûlures cutanées.
pH : $\approx 0,1 @ 25^{\circ}\text{C}$.

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Supposé causer des lésions oculaires graves.
pH : $\approx 0,1 @ 25^{\circ}\text{C}$.

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Non classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité**Données sur le mélange**

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro**Données sur le mélange**

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire**Données sur le mélange**

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.15. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Ecologie - généralités : Avant neutralisation, le produit peut représenter un danger pour les organismes aquatiques.

Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aigu) : Non classé.

Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) : Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Élimination des produits/emballages

Options de traitement des déchets

- Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	1760	1760	1760	1760
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	8	8	8	8
Étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I	I

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette SDS a été ETABLIT conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 28/06/2021
Date de version : 28/06/2021
Date d'impression : 11/07/2021

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Met. Corr. 1	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H314	Skin Corr. 1A	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.